

**DOSSIER D'INSCRIPTION
CANTINE
ACCUEIL PERISCOLAIRE
TEMPS D'ACTIVITE PERI EDUCATIVE
Année 2017-2018**

RETRAIT DES DOSSIERS

1. retrait des dossiers :

→ du 22 juin 2017 au 10 août 2017

2. date limite dépôt de dossier :

→ le 21 août 2017

3. date limite des inscriptions :

→ le 25 août 2017

**PIECES A FOURNIR POUR DOSSIER D'INSCRIPTION
RESTAURANT SCOLAIRE ET/OU ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Avec le dossier d'inscription :

Si vous êtes allocataire CAF et que vous avez reçu la notification de votre quotient familial CAF :

- photocopie de la notification C.A.F. ou de l'organisme versant les prestations familiales
- photocopie de l'attestation de responsabilité civile
- justificatif de domicile

Si n'êtes pas allocataire ou si vous l'êtes mais la CAF ne vous calcule pas votre quotient familial, veuillez nous fournir les pièces suivantes :

- feuille d'imposition de l'année précédant l'inscription
- le justificatif des indemnités diverses et des pensions
- photocopie du livret de famille
- photocopie de l'attestation de responsabilité civile
- justificatif de domicile

Date limite de dépôt de dossier : 21 août 2017

Date limite des inscriptions : 25 août 2017